

Code Fiche Répertoire National	Correspondance RIME	Correspondance UCANSS
OBS-30-A	FPECTL01 FPECTL04 FPEEDU05	0201 0202 0205

Responsable de la Cellule Habitat

Structure	Agence régionale de santé – Ile de France
Direction de rattachement	Délégation départementale de paris 35 rue de la Gare, PARIS 19
Pôle/ Département / Service	Pôle Santé Environnement

Contexte et enjeux de la fonction

Créée en avril 2010, l'Agence régionale de santé (ARS) Ile-de-France a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région, en coordination avec les partenaires et en tenant compte des spécificités de ses territoires. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins et à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers. Ses actions visent à améliorer la santé de la population et à rendre le système de santé plus efficace.

La délégation départementale de Paris est chargée de mettre en œuvre la politique de l'Agence régionale de santé au niveau du territoire parisien. A sa tête, le délégué départemental et son adjoint assurent l'encadrement d'environ 90 personnes.

Dans le cadre de l'organisation mise en place à la délégation départementale de Paris, le pôle Santé Environnement assure des missions de santé publique ayant trait à la prévention et à la gestion des risques pour la population liés à l'environnement.

Il est constitué de 3 entités (cellule Habitat, cellule Eaux/Légionnelles et cellule Environnement Extérieur/Amiante/DASRI).

Objectif de la fonction : Intervenir dans le domaine de la lutte contre l'habitat insalubre, sous l'autorité hiérarchique de la responsable du pôle Santé Environnement.

Missions principales

- ◆ Encadrement des agents de la cellule "Habitat" : 3 catégories B + 5 catégories C ;
- ◆ Responsable de la mise en œuvre de la législation concernant l'insalubrité dans l'habitat :
 - responsable des décisions, actes, courriers produits, préparation et participation aux réunions de la formation spécialisée « Habitat » du CODERST (secrétariat de la formation spécialisée),
 - suivi des dossiers après prise d'arrêtés (travaux, relogement, levée),
 - participation au suivi de l'application de la convention ARS/ Maire de Paris (STH)
 - traitement des contentieux.
- ◆ Représentation de la DD 75 :
 - aux groupes de travail régionaux ARS,
 - aux réunions du pôle parisien de lutte contre l'habitat indigne (PPLHI),
 - aux réunions suivi volet pénal Habitat insalubre (Parquet).

Le cas échéant, seconder la responsable du pôle sur l'ensemble de ses missions, y compris l'encadrement des agents des autres cellules.

Conditions particulières

- Poste soumis à déclaration publique d'intérêts (DPI) : OUI
- Participation à l'astreinte territoriale : OUI

Interfaces professionnelles

Relations internes :

- Les cellules du pôle Santé Environnement, les pôles de la DD75 (Prévention-Promotion de la Santé, Etablissements de Santé, Etablissements Sociaux Médico-Sociaux, Ambulatoire)
- La cellule de Veille-Alertes/Paris au siège et la Cellule interrégionale d'épidémiologie (CIRE)
- Le service Santé Environnement du siège et des 7 autres DDs IdF.

Relations externes : Ville de Paris, préfecture de Paris, Préfecture de police de Paris, parquet de Paris opérateurs institutionnels et privés, associations,

Profil requis

- Cadre A de la fonction publique ou équivalent CCN Ucanss
- Formation supérieure de type Ingénieur d'études sanitaires ou équivalent, Attaché d'administration ou équivalent

Compétences

Savoir	<p>Connaît :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'environnement institutionnel et administratif - Les outils bureautiques et logiciels Informatiques spécifiques - Les cadres légal et réglementaire, les techniques et procédures d'instruction des dossiers dans ses domaines d'activités - La méthodologie de projet - Les normes et process de l'évaluation et de la gestion du risque sanitaire
---------------	--

	- La méthodologie de contrôle
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser le management d'équipe - Analyser et maîtriser les risques - Appliquer les méthodes de contrôle adapté - Définir et proposer des mesures préventives et correctives adaptées - Rédiger et assurer la sécurité juridique des écrits
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> - Faire preuve de rigueur - Représenter la délégation départementale de Paris auprès des structures institutionnels et des citoyens - Adaptabilité et disponibilité - Sens aigu de l'écoute et dialogue

Votre contact	<p>Sylvie DRUGEON sylvie.drugeon@ars.sante.fr Responsable du Pôle Santé Environnement 01 44 02 09 90</p>
----------------------	--